# DU DUERP À LA PDP : TRANSFORMER LE TRAVAIL RÉEL EN LEVIER DE PRÉVENTION

**Yohan DARTERE**
*Ergonome, Membre de l'équipe de Direction – SIST Narbonne – Narbonne*

**Philippe ROLLAND**
*Directeur – SIST Narbonne – Narbonne*

## Introduction / Objectifs :

Dans les très petites entreprises (TPE), le document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP) reste souvent un outil formel, peu mobilisé pour structurer une démarche de prévention effective. L'enjeu n'est pas tant son élaboration que sa capacité à produire des transformations concrètes du travail.
Cette communication propose de montrer comment une intervention ancrée dans le travail réel permet d'activer le DUERP et son plan d'action en le transformant en levier de prévention, jusqu'à intégrer des enjeux de maintien en emploi.

## Méthodologie :

À la suite d'une fiche d'entreprise (FE) réalisée en avril 2023, le dirigeant d'une boucherie exprime le souhait d'améliorer les conditions de travail de son équipe. Cette demande constitue le point d'entrée d'une démarche structurée, articulée avec le DUERP.
Une analyse ergonomique du travail réel est menée sur différentes séquences d'activité. Elle met en évidence des contraintes physiques importantes, notamment des manutentions répétées de charges pouvant atteindre 120 kg. Cette analyse révèle également une situation individuelle critique : le dirigeant, exposé en première ligne, assume volontairement les tâches les plus pénibles afin de préserver ses salariés, dans un contexte de problématiques de santé déjà identifiées.
À partir de ces éléments, des solutions sont conçues, testées en situation réelle puis mises en œuvre (rail plafonnier, aides à la manutention, adaptation des postes), en lien avec le médecin du travail et les acteurs du maintien en emploi (Cap emploi).

## Résultats obtenus :

L'intervention a permis :

- une transformation effective du plan d'action du DUERP en modifications concrètes des situations de travail ;
- une réduction significative des contraintes physiques et des manutentions lourdes ;
- le maintien en emploi du dirigeant, dont l'activité était menacée, grâce à la mobilisation de dispo sitifs de compensation ;
- une amélioration durable des conditions de travail pour l'ensemble des salariés, y compris les apprentis ;
- une évolution de la régulation du travail, passant d'une logique de compensation individuelle à une organisation du travail plus protectrice ;
- une mise en œuvre avec mobilisation de financements dédiés (matériel et aides humaines).

À l'issue de cette intervention, l'entreprise s'est inscrite dans la démarche des Relais de prévention©, permettant de prolonger et de structurer les actions engagées.

## Discussion des résultats / Conclusion :

Cette expérience montre que le DUERP ne devient un levier de prévention que lorsqu'il est mis en mouvement par une analyse du travail réel, la FE constituant le point de départ de la démarche.
La transformation des situations de travail constitue alors le point de bascule entre une prévention déclarative et une prévention opérante. Elle met en évidence le rôle central du dirigeant, non seulement comme décideur, mais également comme travailleur exposé, dont la situation peut révéler des tensions organisationnelles invisibles.

Enfin, elle illustre le caractère non linéaire du continuum de prévention : une démarche initiée en champ de la prévention primaire peut conduire à des actions de maintien en emploi tout en renforçant durablement la prévention collective. L'inscription dans le dispositif des Relais de prévention permet alors de pérenniser cette dynamique en structurant, dans la durée, le copilotage du DUERP entre l'entreprise et le conseiller en prévention de son Service de Prévention et de Santé au Travail Interentreprises (SPSTI).

**Pour contacter l'auteur de cette communication : y.dartere@sist-narbonne.com**